



INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

LICENCE PROFESSIONNELLE

« Accompagnant de personnes avec autisme et troubles apparentés »

SPECIALITE : INTERVENTION SOCIALE

Année universitaire 2014 – 2015

RESPONSABLE DE LA FORMATION : Pr. Jean-Louis ADRIEN (Institut de Psychologie)

Partenariats de Formation

1. Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des Handicapés et les Enseignements Adaptés INS HEA (Suresnes)

Public concerné

1. Ouvert à étudiants ayant obtenu le niveau de Licence 2 de psychologie (ou diplôme équivalent)
2. Ouvert à la Formation Continue (professionnels tels que éducateurs, infirmiers, puéricultrices, psychomotriciens (examen des dossiers))

Contenu de l'enseignement

Chaque semestre est composé d'unités d'enseignement (UE) obligatoires et capitalisables.

1^{er} semestre (S5), 4 UE obligatoires

UE 1- Psychopathologie de l'autisme et TED chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte PATED (48 h, 6 ECTS)

UE 2 - Le métier d'accompagnant et les techniques d'accompagnement et d'intervention TAI 1 (48 h, 10 ECTS)

UE 3 – Milieux professionnels : Institutions, services d'intervention MPRO (24 h, 4 ECTS)

UE 4 - Psychopédagogie : Projet Personnalisé de Scolarisation et programmes scolaires PP (24 h, 4 ECTS)

2^{ème} semestre (S6), 5 UE obligatoires

UE 5 - Psychopathologie de l'enfant et de l'adulte avec autisme et troubles apparentés PATED 2 (48 h, 6 ECTS)

UE 6 - L'accompagnant et les Techniques d'Accompagnement et d'Intervention TAI 2 (48 h, 6 ECTS)

UE 7 – Handicap et Droit HAND (10h, 2 ECTS)

UE 8 - Travail dans l'entreprise : Projet personnalisé de professionnalisation TE (24 h, 4 ECTS)

UE 9 - Analyse institutionnelle et familiale AIF (48 h, 6 ECTS)

2 UE annuelles (S5 et S6)

UE 10 – Projet tuteuré (96 h, 12 ECTS)

UE 11 - Stage professionnel (500 h, 12 ECTS)

Modalités d'inscription étudiant (formation initiale)

1. Retirez la fiche de candidature
 - a. par courrier ou directement auprès du secrétariat pédagogique (adresse ci-dessous) à partir du 22 avril 2014 ;
 - b. à partir du lien :

<http://formations.parisdescartes.fr/fr-FR/4/diplome/P5-PROG6394/LICENCE%20PROFESSIONNELLE%20Intervention%20sociale:%20Accompagnant%20de%20personnes%20avec%20autisme%20et%20troubles%20apparent%C3%A9s>

Complétez la fiche de candidature et constituez votre dossier.

2. Adressez votre dossier au secrétariat pédagogique (adresse ci-dessous).
3. Date limite d'envoi des dossiers de candidature (avec le cachet de la poste faisant foi)
24 mai 2014
4. Après examen du dossier par l'équipe pédagogique, convocation par mail des candidats retenus, pour un entretien : **les 7, 8 et 9 juillet 2014** à l'Institut de psychologie.
5. Admission décidée après l'entretien avec le responsable et l'équipe pédagogique et annoncée par courrier postal et/ou électronique

NB : Possibilité d'envoyer son dossier de demande d'inscription avant les résultats des examens L2

Secrétariat administratif :

Service de Scolarité de la Licence Professionnelle Autisme : Institut de Psychologie, 71 avenue Edouard Vaillant, 92100 Boulogne-Billancourt

Secrétariat : Rose Mudard

Courriel : rose.mudard@parisdescartes.fr

Modalités d'inscription en Formation Continue

1. Retirez votre fiche de candidature
 - a. par courrier ou directement auprès du Service Commun de Formation Continue, Madame Stéphanie GENIAUT (45, rue des Saints Pères, 75006 Paris (adresse ci-dessous) à partir du 1^{er} février et jusqu'au 11 mai 2014 ;
Téléphone : 01.42.86.43.89 ; courriel : stephanie.geniaut@parisdescartes.fr
 - b. à partir du lien :

<http://formations.parisdescartes.fr/fr-FR/4/diplome/P5-PROG6394/LICENCE%20PROFESSIONNELLE%20Intervention%20sociale:%20Accompagnant%20de%20personnes%20avec%20autisme%20et%20troubles%20apparent%C3%A9s>

Complétez la fiche de candidature et constituer son dossier.

2. Adressez votre dossier au Service Commun de Formation Continue (adresse ci-dessus).
3. Date limite d'envoi des dossiers de candidature (avec le cachet de la poste faisant foi) :
11 mai 2014
4. Après examen du dossier par l'équipe pédagogique, convocation pour un entretien avec le responsable et l'équipe pédagogique (les 1^{er} et 2 juillet 2014)
5. L'accord pédagogique pour l'inscription sera fait au plus tard le 15 juillet 2014.
6. Vous serez informé par courrier postal et/ou électronique de la réponse à votre demande de candidature et recevrez un dossier d'inscription administrative à remplir en cas de réponse positive

Pour toute information concernant les modalités d'inscription dans le cadre d'une Formation Continue, contactez Madame Gwénola CADEVILLE ; Tel: 01.42.86.33.14 - Fax: 01 42 86 21 59
gwenola.cadeville@parisdescartes.fr

Enseignements :

Institut de Psychologie, 71 avenue Edouard Vaillant, 92100 Boulogne-Billancourt.

- **Réunion d'information** : jeudi 11 septembre 2014 de 14h30 à 16h30 (la salle sera précisée ultérieurement)

- **Début des enseignements** : lundi 15 septembre 2014